

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux, tenue le **03 juillet 2024 à 16 h 00** à l'hôtel de ville de la municipalité Les Coteaux.

Étaient présentes Mesdames Andrée Brosseau, Myriam Sauvé et Messieurs Sylvain Brazeau et Alain Laprade tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Brazeau.

Sont également présents Madame Pamela Nantel trésorière et Monsieur Jacques Legault secrétaire.

Monsieur Sylvain Brazeau, président, a ouvert l'assemblée à 16 h 00 tout en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

2626-07-24 Ouverture de l'assemblée

**Il est proposé par Madame Myriam Sauvé
Appuyé par Madame Andrée Brosseau
Et résolu à l'unanimité**

QUE la présente séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2627-07-24 Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Monsieur Alain Laprade
Appuyé par Madame Myriam Sauvé
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration approuve l'ordre du jour daté du 03 juillet 2024.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 05 juin 2024;
4. Approbation des comptes à payer au 03 juillet 2024;
5. Attribution du contrat de réparation des murs de briques du bâtiment des étangs aérés;
6. Varia;
7. Parole à l'assistance;
8. Levée de l'assemblée ordinaire du 03 juillet 2024.

ADOPTÉE

2628-07-24 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 05 juin 2024

**Il est proposé par Madame Andrée Brosseau
Appuyé par Madame Myriam Sauvé
Et résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 05 juin 2024 à 16 :00.

ADOPTÉE

2629-07-24 Approbation des comptes à payer au 03 juillet 2024

**Il est proposé par Monsieur Alain Laprade
Appuyé par Madame Myriam Sauvé
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux autorise le paiement des comptes au 03 juillet 2024 au montant total de 174 236.92\$ à savoir les chèques numéro 25 à 27 pour un montant de 161 532.43\$ ainsi que les paiements par transferts électroniques à la Banque Nationale pour un montant de 12 704.49\$.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE
D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX**

ADOPTÉE

2630-07-24 Attribution du contrat de réparation des murs de briques du bâtiment des étangs aérés

CONSIDÉRANT QUE l'état de la brique à quelques endroits sur le bâtiment des étangs aérés nécessite des réparations;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration désire procéder à la réparation des murs endommagés;

CONSIDÉRANT QUE les deux soumissions reçues soit Maçonnerie Guy Leduc au montant de 24 535.66 \$ taxes incluses ainsi que Maçonnerie JCL au montant de 17 246.25 \$ taxes incluses.

**Il est proposé par Monsieur Alain Laprade
Appuyé par Madame Andrée Brosseau
Et résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil d'administration octroient le contrat de réparation des murs de briques au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Maçonnerie JCL inc au montant de 17 246.25\$ taxes incluses.

QUE la dépense soit imputée au poste 02-414-00-521 – Entretien et réparation usine de traitement;

QU'une affectation du montant équivalent à la dépense soit faite à partir du compte 59-130-01-000 – Excédents affectés bâtiments, afin de financer la dépense.

ADOPTÉE

Varia

Monieur Jacques Legault secrétaire mentionne au conseil d'administration que l'appel d'offres pour service professionnel concernant l'accroissement de capacité des étangs aérés sera lancé sur SEAO aujourd'hui même avec une ouverture des soumissions le 16 septembre 2024 à 11 :00 am.

M. Legault mentionne également qu'il procédera à l'achat d'un nouveau débitmètre de même diamètre pour la conduite en provenance de Coteau-du-Lac.

Parole à l'assistance

Aucune intervention

2631-07-24 Levée de l'assemblée ordinaire du 03 juillet 2024

**Il est proposé par Madame Myriam Sauvé
Appuyé par Monsieur Alain Laprade
Et résolu à l'unanimité**

QUE l'assemblée ordinaire du 03 juillet 2024 soit levée à 16 h 14

ADOPTÉE

Sylvain Brazeau, président

Jacques Legault, secrétaire